



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

31 juillet 2026

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE DEUX DECRETS REGLEMENTAIRES ET DES NOMINATIONS

Lomé, 31 juil. (ATOP) - Le Conseil des ministres, réuni le jeudi 30 juillet à Lomé sous la direction du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a examiné et adopté deux décrets réglementaires et plusieurs décrets de nomination.

Concernant les décrets réglementaires, le Conseil a, d'abord, adopté le décret instituant le mécanisme d'évaluation de la conformité aux normes des produits locaux et importés au Togo.



Conseil des ministres

Ce décret institue un mécanisme national d'évaluation de la conformité des produits locaux et importés avant leur mise sur le marché. Ce dispositif vise notamment à assurer le respect des exigences de qualité, de sécurité et de performance applicables aux produits, à promouvoir une concurrence saine et équitable entre les opérateurs économiques, et à renforcer la traçabilité des produits commercialisés sur le territoire national. Le décret contribuera à améliorer la protection des consommateurs, à renforcer leur confiance dans les produits mis sur le marché national et à accroître la compétitivité de l'économie togolaise.

Le Conseil a, ensuite, adopté le décret modifiant le tableau n° 16 de l'annexe 2 du décret 2023 fixant les taux, les modalités de recouvrement et d'affectation des frais et redevances dus par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES	4-11
NOUVELLE DE L'ETRANGER	11-13
SPORTS	14-15

Ce décret procède à l'adaptation du régime tarifaire des redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques afin de tenir compte des évolutions technologiques ainsi que des spécificités des nouveaux services satellitaires, tout en garantissant la viabilité économique des services proposés par les opérateurs. Cette mesure favorisera l'installation d'opérateurs spécialisés, l'extension de la connectivité dans les zones rurales ainsi que le déploiement de solutions numériques innovantes dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, la santé, la gestion de l'environnement et la logistique, contribuant ainsi à l'accélération de la transformation numérique du pays.

Le Conseil a, enfin, procédé à des nominations.

Le Lieutenant-Colonel Atouelou Kpatcha est nommé directeur général de l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) pour le compte du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire.

Le professeur titulaire en histoire politique et relations internationales, Batchana Essohanam est nommé président de l'Université de Datcha pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Le professeur titulaire en chirurgie pédiatrique, Boume Missoki Azanledji est nommé directeur de l'Agence nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche (ANAQES).

Cent sept maîtres de conférences et maîtres de conférences agrégés des universités de Lomé et de Kara, inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire à l'issue des 43^e au 47^e sessions des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), sont nommés au grade de professeur titulaire.

Le Conseil a, en outre, écouté une communication relative à la présentation du rapport national de suivi des investissements des communes sur la période 2020-2025. ATOP/DHK/BV/ (Présidence du Conseil)



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

LIBERATION DU DOMAINE PUBLIC DU LITTORAL :

UN DELAI ULTIME ET IRREVOCABLE DE TROIS SEMAINES ACCORDE AUX OCCUPANTS

Lomé, 31 juil. (ATOP) – Le Comité ad hoc de lutte contre l'occupation anarchique du domaine public dans le Grand Lomé et les communes littorales de la préfecture des Lacs a animé, le vendredi 31 juillet à Lomé, un point de presse relatif à la libération imminente des emprises maritimes.

Face à l'occupation illégale grandissante des espaces maritimes et urbains, les pouvoirs publics ont de nouveau réagi tout en réaffirmant leur volonté de privilégier le dialogue et la sensibilisation. Cette démarche s'inscrit dans la vision d'un développement urbain maîtrisé et harmonieux promu par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

La séance est dirigée par la présidente du Comité ad hoc et gouverneur du District autonome du Grand Lomé (DAGL), Mme Zouréhatou Kassah-Traoré. Celle-ci était entourée du ministre-maire de l'Aménagement et du Développement des territoires, Joseph Gomado, du préfet de Golfe, Agbodan Kossivi et celui des Lacs, Bénissan-Tetevi Datè.

La présidente du Comité ad hoc et gouverneur a expliqué les fondements juridiques et environnementaux de l'opération. Elle a présenté le chronogramme et les modalités de cette action d'assainissement d'intérêt national et a annoncé un ultime moratoire de trois semaines, accordé aux occupants, pour libérer les emprises. Le gouverneur a indiqué que la préservation du littoral répond à une exigence écosystémique, sécuritaire et légale. Mme Kassah-Traoré a ajouté que l'occupation anarchique de ces zones vulnérables accentue la dégradation de l'environnement marin et menace la sécurité générale de la population. « Le domaine public constitue un patrimoine collectif. Il appartient à tous et ne saurait, par conséquent, faire l'objet d'une appropriation privative en dehors des conditions prévues par les textes en vigueur. » a-t-elle ajouté.



Journalistes et acteurs impliqués



Mme Kassa-Traoré lisant la déclaration liminaire

La présidente du Comité a retracé l'historique de la concertation inclusive menée depuis plus d'un an avec les acteurs économiques de la côte. « Le gouvernement a engagé le dialogue avec les occupants du domaine public maritime, particulièrement les tenanciers de bars et espaces de loisirs. A la demande de ces derniers, un premier délai d'évacuation volontaire leur avait été accordé. S'en est suivi un nouveau calendrier fixant la libération des lieux au 28 février 2026. Dans un souci constant d'accompagnement social, ce délai a fait l'objet de deux prorogations successives ; une première jusqu'au 31 mars, puis une seconde de trois mois jusqu'au 30 juin dernier, à la suite d'échanges approfondis avec le ministre chargé de l'Administration territoriale », a expliqué Mme Zouréhatou Kassah-Traoré.

À la suite de l'échéance du 30 juin 2026, l'association des tenanciers de bars a soumis au préfet du Golfe un plan d'action sollicitant un nouveau report de leur départ jusqu'au 4 janvier 2027. Cette requête a été formellement rejetée par le Comité ad hoc. « Accéder à cette demande aurait consisté à pérenniser une situation d'illégalité au détriment direct de l'intérêt général », a précisé la présidente.

Suite à ces différentes concertations, un délai ultime et irrévocable de trois semaines, s'achevant le 30 août 2026, est donné aux occupants pour procéder eux-mêmes au démontage et à la libération volontaire des espaces balisés.

L'action du Comité ad hoc s'articule autour de deux grands volets, notamment une première phase, en cours, consiste à la libération intégrale et l'assainissement du littoral marin bordant les préfectures du Golfe et des Lacs. La seconde phase va concerner le désencombrement des trottoirs, emprises et voies publiques bitumées ou pavées occupées de manière anarchique par les étalages marchands dans les 13 communes du Grand Lomé. ATOP/SED/MG/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

AGOU/DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

LE DEPUTE YOSSAH ECHANGE AVEC SA BASE A NYIDOVE

Agou-Gadzepé, 31 juil. (ATOP) - Le député Yossah Yawotsè a échangé, le mercredi 29 juillet avec la population de Nyidové sur les projets de développement du milieu.

Cette démarche a permis à l'initiateur de recueillir les préoccupations de la population, lui permettant d'identifier les difficultés qui freinent leur développement et épanouissement. Le député a également témoigné sa reconnaissance à la population pour son soutien aux initiatives et à la politique de développement local du parti Union pour la République (UNIR).



Le député (debout) échangeant avec la populations de Nyidové

Les échanges ont notamment porté sur le projet P2-P2RS (Projet 2 du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel), une initiative régionale soutenue par le CILSS et la Banque africaine de développement (BAD). Cette activité visant à améliorer durablement les conditions de vie et de sécurité alimentaire des populations rurales.

Les participants ont été éclairés sur les zones d'intervention du projet, les critères d'éligibilité des sous-projets ainsi que les différents aménagements prévus. La politique environnementale du gouvernement ainsi que les initiatives mises en œuvre dans ce domaine ont également été présentées.

Le député Yossah a invité les populations à s'organiser en coopératives afin de faciliter leur accès aux financements des projets et programmes de développement pour accroître leur productivité et surtout pour tirer le meilleur profit du projet P2-P2RS. Il a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les initiatives susceptibles de favoriser le développement intégral de Nyidové. M. Yossah a exhorté les habitants au respect des autorités administratives et traditionnelles.

Le régent du village de Nyidové, Zozo Gogo et le président des ressortissants de la localité, Datsomo Nicodème ont remercié le député pour cette démarche qui, selon eux, témoigne de son attachement aux valeurs et développement de la localité.

La rencontre a pris fin par une visite de quelques infrastructures dégradées notamment le château d'eau de l'école primaire publique dudit village.

ATOP/MET/BA/DHK

HAHO/ FILIERES AGRICULTURE ET BETAIL-VIANDE :

LES ACTEURS SENSIBILISES SUR LE VIVRE ENSEMBLE

Notsè, 31 juil. (ATOP) - Les acteurs des filières « Agriculture et Bétail-viande » ont été sensibilisés, le jeudi 30 juillet à Notsè, sur l'importance de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

La rencontre est à l'actif de la préfecture de Haho en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de la pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire. Elle répond au besoin de vivre ensemble entre acteurs des filières « Agriculture et Bétail-

viande » afin de rompre définitivement avec les conflits récurrents liés à la transhumance dans la préfecture.

Le préfet de Haho, Col. Gnakou Alowègnim a insisté sur l'importance du vivre ensemble, ses vertus et son apport au développement local. Il les a invités à prendre connaissance des différents textes en vigueur dans le cadre des règlements de conflits pour préserver la paix sociale et la réciprocité d'action dans l'exercice de leur métier.

Col. Gnakou a rassuré son auditoire de sa volonté d'accompagner les communes dans le respect des lois et principes établis par les législateurs pour une meilleure cohésion sociale. Le préfet a rappelé que, la confiance mutuelle, l'intégrité collective et individuelle, ainsi que la tolérance et la loyauté sont des vertus indispensables dans les règlements de conflits, la bonne gouvernance et le développement local. Il a invité les acteurs de la filière à toujours agir en bon père de famille et en modèle dans l'exercice de leurs fonctions afin d'éviter les conflits récurrents qui se soldent parfois par des meurtres.

Le porte-parole des éleveurs, M. Adou Hassan a invité ses collègues à des engagements solidaires en cas de dommages causés par leurs bétails dans les champs des agriculteurs. Il leur a demandé de s'inscrire dans cette vision afin de préserver la bonne santé de la filière Bétail-viande dans la préfecture.

Le directeur des ressources animales, Béleyi Magnimniwé et le conseiller technique du ministère en charge de l'Agriculture, Boukaya Aboudou, ont souligné que la cohabitation pacifique entre les acteurs des filières « Agriculture et Bétail-viande » est primordial en vue de préserver un équilibre alimentaire pour le bien-être des populations. ATOP/YM/BA/DHK



Les autorités et les participants

L'ASSOCIATION HASMICO RECOMPENSE LES MEILLEURES ELEVES DE HAHO 2

Notsè, 31 juil. (ATOP) – Des meilleures élèves de la commune Haho 2 ont bénéficié de kits scolaires, offerts par l'association togolaise de lutte contre le Harcèlement sexuel en milieu scolaire (HASMISCO), le jeudi 30 juillet à Asrama.

Ces kits sont composés de cahiers, de stylos, d'ensembles géométriques, de règles, de dictionnaires anglais-français et de manuels de sciences physiques et mathématiques. Le geste vise à encourager les meilleures apprenantes du secondaire, à soulager les peines des parents et à créer une émulation et la culture de l'excellence féminines en milieu scolaire.

Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur la nécessité de briser le silence et de prévenir le harcèlement sexuel en milieu scolaire. Il leur a été demandé de rompre la chaîne de grossesses précoces, d'abandon des classes et la déscolarisation de la jeune fille.

La présidente de l'HASMISCO, Menssah-Atoemne Agnélé a relevé que le choix d'Asrama fait suite au constat récurrent de la condition vulnérable de la jeune fille dans le



Mme Menssah-Atoemne remettant le kit à une bénéficiaire

milieu Adja, notamment la déperdition scolaire, le mariage des enfants et les grossesses précoces. Elle a fait savoir que son association entend dénoncer les auteurs des violences basées sur le genre afin de permettre à la jeune fille de s'épanouir. La présidente a encouragé les bénéficiaires à être des modèles pour inciter les autres apprenantes à de meilleurs rendements scolaires.

Le chef de l'Inspection de l'enseignement secondaire général (IESG-Haho), Troître Gnimpal a, au nom des bénéficiaires, exprimé sa gratitude au donateur pour ce geste qui vient récompenser les efforts des apprenantes. Il a ajouté que cette action permet de relancer la gent féminine pour la recherche de l'excellence.

La cérémonie a été marquée par la présentation d'un sketch retraçant la nécessité de protéger la jeune fille dans son cursus scolaire, la vie sociale et familiale. C'était en présence des autorités de la commune Haho 2 et du corps enseignant. ATOP /YM/MD/BV



Les donateurs et les bénéficiaires

ZIO :

LA 5^E CAMPAGNE DE PRODUCTION DU SOJA LANCEE A AGBELOUVE



Officiels et producteurs

des transformateurs, des commerçants, des responsables du CIFS-Togo et des autorités locales.

Cette activité a permis de renforcer la coordination entre producteurs, partenaires techniques, institutions publiques et acteurs économiques. Elle servi de cadre pour encourager les organisations de producteurs à produire du soja biologique et à augmenter significativement la production de cette filière au cours de cette campagne pour des résultats probants.

Les défis auxquels la filière est confrontée ont été présentés. Il s'agit notamment des effets du changement climatique, marqués par l'irrégularité des pluies et les aléas météorologiques qui continuent de peser sur les rendements. A cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux intrants, au financement adapté, aux équipements agricoles modernes. Les exigences croissantes des marchés internationaux en matière de qualité, de traçabilité et de certification et la volatilité des prix sur le marché mondial ont été également abordées.

Le représentant du ministre en charge de l'Agriculture, M. Alex Kpanté Bouab a rappelé les interventions du ministère dans plusieurs domaines essentiels tels que l'amélioration de l'accès aux semences améliorées et aux autres intrants agricoles de

Tsévié, 31 juil. (ATOP) – La 5^e campagne de production du soja, saison 2026-2027 a été officiellement lancée, le jeudi 30 juillet à Agbélouvé dans la commune Zio 3, sous le thème : « Soja biologique : notre choix, notre avenir ».

Ce lancement est une initiative du Conseil interprofessionnel de la filière soja du Togo (CIFS-Togo) en collaboration avec ses ministères de tutelle (Agriculture, Commerce et Industrie). Elle a mobilisé des membres des organisations de producteurs,

qualité, le renforcement des dispositifs de conseil agricole et de formation de producteurs, la promotion de la mécanisation agricole adaptée. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement aux côtés des acteurs de la filière soja. M. Bouab a souligné la nécessité d'accompagner les coopératives dans leur professionnalisation, la promotion des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques, le renforcement des liens entre les producteurs, les transformateurs et les marchés.



Démonstration technique de la production du soja



Remise des graines de soja bio

Le président du conseil d'administration du CIFS-Togo, Koriko Mounirou a expliqué que la filière soja possède un potentiel immense. « En choisissant la voie de l'excellence et de la durabilité à travers le soja biologique, nous faisons le choix d'un avenir prospère pour nos territoires et nos familles », a-t-il souligné. Il a remis symboliquement des graines de soja biologiques à la présidente nationale des coopératives productrices de soja, Mme Daloli Mimbouab et au président communal des coopératives productrices de soja dans Zio 3, Tchigou Kpessou en vue du démarrage de la campagne.

Les participants ont visité une parcelle de production de soja à Agbélouvé où une démonstration technique d'un cas pratique de semis a été faite. Les producteurs ont été sensibilisés sur les itinéraires techniques du soja pour un bon rendement par les conseillers de l'ICAT dans le champ mettant fin à la cérémonie de lancement.

ATOP/BBG/MD/BV

VO/« FIXER LES OBJECTIFS DE VIE » :

UN CAMP DE FORMATION POUR AIDER LES ADOLESCENTS



Des participants

internationale Togo. Les participants ont reçu des outils conceptuels, spirituels et pratiques leur permettant de définir des objectifs de vie clairs, en accord avec leur identité, puis d'élaborer un plan d'action pour les atteindre.

Les jeunes ont été amenés à mieux se connaître, à réfléchir sur leur identité, leurs valeurs et leurs talents. Les formateurs les ont également encouragés à remettre en

Vogan, 31 juil. (ATOP) - Deux cent vingt jeunes de 12 à 18 ans ont pris part, du 29 au 31 juillet à Amegnran, à environ 20 kilomètres au nord-ouest de Vogan dans la commune Vo 3, à la quatrième édition d'un camp de formation axé sur le thème « Fixer les objectifs de vie ».

L'activité est initiée par le cluster Vo-nord, regroupant onze Centres de développement des enfants et jeunes (CDEJ), en collaboration avec les églises partenaires de l'ONG Compassion

question les croyances limitantes héritées de leur environnement social ou familial et à adopter une démarche d'autoévaluation sincère et constructive.



L'assistance



Le pasteur Agbo (à gauche) exposant un module

Plusieurs modules ont été développés. Il s'agit, entre autres, de « Qui suis-je ? ; vision et action ; construire sa vision de vie ; les six domaines de la vision de vie ; les avantages et les composantes de la vision ; élaborer un plan d'action ainsi que la méthode SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement définie).

Le camp a également été marqué par des activités spirituelles et socioculturelles, notamment des soirées de louange et d'adoration, des séances de prière pour les jeunes et pour le Togo, une veillée culturelle autour du feu avec des récits et des poèmes. Les participants ont aussi bénéficié d'ateliers pratiques consacrés à la fabrication de sacs, de savon liquide, à l'emballage de colis, à la décoration et à la préparation d'amuse-gueules.

Le président des pasteurs des CDEJ Vo-nord, Agbété Komlan Sémefa et celui du cluster Vo-nord, Ataley Kodjo ont exhorté les jeunes à mettre en pratiques les enseignements reçus afin de se fixer des objectifs réalisables et de devenir des acteurs utiles au développement de leurs communautés.

ATOP/AK/MG/BV

TCHAUOUDJO/SANTE :

LA 35^E PROMOTION DE L'ENASS PRETE A SERVIR

Sokodé, 31 juil. (ATOP) - Cent soixante trois apprenants de la 35^e promotion (2023-2026) de l'Ecole nationale des aides sanitaires de Sokodé (ENASS) ont reçu leurs diplômes de fin de formation, le mercredi 29 juillet.



Les officiels et les impétrants

Cette promotion dénommée « Éveil » est composée de 77 infirmiers et 86 accoucheuses auxiliaires d'Etat. La formation a été ponctuée par des stages pratiques dans des centres de santé. Elle permet désormais à ses diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Des prix d'excellence ont été remis aux 10 meilleurs de chaque catégorie.

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les charges de gouverneur de région, Tchimbiantja Yendoukoa Douti a exhorté les récipiendaires à faire preuve d'éthique et de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions. « Exercez votre profession avec honnêteté, intégrité, discipline et humilité. Respectez chaque patient sans distinction. Préservez scrupuleusement le secret professionnel. Refusez toutes formes de négligence, de discrimination, de corruption ou de compromission. Faites toujours prévaloir l'intérêt supérieur du malade », a-t-il souligné.

Le directeur préfectoral de la santé, Dr Sanwogou Logte Gountaanthe a, au nom du ministre en charge de la Santé, félicité les lauréats pour avoir franchi avec succès cette étape qui marque, non seulement, le début de leurs carrières, mais aussi, un engagement actif pour un système de santé plus efficace. Il a rappelé les actions engagées par le gouvernement pour améliorer le secteur de la santé en l'occurrence l'ouverture des centres de formation dans chaque région. Cette action, a-t-il dit, facilitera l'accès à la formation des jeunes, avec pour ambition le renforcement des soins de proximité dans les zones à faible couverture.

Dr Sanwogou a également évoqué la possibilité pour les lauréats, d'avoir aussi accès aux diplômes universitaires grâce au partenariat avec les universités de Lomé et de Kara. « En portant le nom "Eveil", vous incarnez l'ambition du Togo de renforcer ces ressources humaines en santé, conformément aux réformes engagées à l'ENASS. Vous êtes le visage du changement, des professionnels formés pour répondre aux besoins des communautés », a-t-il ajouté.

Le directeur de l'ENASS, Dr Atta Doguénsaga Borgatia a exprimé sa gratitude au gouvernement et aux partenaires pour l'accompagnement et les facilités accordées à son école pour une meilleure formation de ses apprenants. Il a invité les lauréats à faire preuve de responsabilité, à chercher à comprendre chaque situation, à cultiver l'esprit de compassion, à éviter de s'emporter pour peu, dans l'exercice de leurs fonctions.

Tout en exprimant leurs satisfactions, les récipiendaires ont plaidé, entre autres, pour l'organisation des concours en vue de leur intégration dans la fonction publique.
ATOP/TAA/MEK/BA



Le préfet Tchimbiandja remettant l'attestation à une récipiendaire

YOTO :

DES ENFANTS ET JEUNES SCOLAIRES SENSIBILISES SUR LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES PENDANT LES VACANCES

Tabligbo, 31 juil. (ATOP) - Des enfants et jeunes scolaires de Kouvé et de Gboto-Vodoupé, dans les commune Yoto 1 et 3, ont été sensibilisés le jeudi 30 juillet, à l'adoption de comportements responsables pendant les vacances scolaires.

Ces activités sont organisées par le Bureau national catholique de l'enfance (BNCE-Togo) avec l'appui financier de l'UNICEF. Elles interviennent dans la mise en œuvre du projet « Tolérance Zéro-Unis contre les violences faites aux enfants ».

Le BNCE-Togo entend promouvoir les vacances utiles et renforcer la protection des enfants et des jeunes en leur offrant des espaces d'informations, de dialogue et de sensibilisation favorisant à leur éducation et épanouissement au développement de leurs communautés. Il s'agit d'encourager les enfants à adopter des comportements responsables afin de les amener à éviter les abus sexuels, surtout les filles à prévenir des grossesses précoces.



Des enfants et jeunes scolaires de Kouvé

Les sensibilisations ont été animées par des enfants pairs éducateurs et l'animatrice du BNCE-Togo, Mme Aboflan Tatiana. Ceux-ci ont exhorté les participants à mettre leurs vacances à profit en aidant leurs parents dans leurs activités quotidiennes, en développant des activités génératrices de revenus adaptées à leur âge et en prenant part aux activités sportives, culturelles et éducatives. Les animateurs ont insisté sur le fait que ces occupations doivent contribuer à leur éducation, épanouissement, dans le respect de leurs droits, de leur sécurité et de leur bien-être.



Des jeunes de Gboto-Vodoupe

L'animatrice de BNCE-Togo a exhorté les jeunes et les enfants à faire des vacances, une période d'apprentissage et d'épanouissement. « Les vacances ne doivent pas être un moment d'oisiveté. Elles doivent permettre aux enfants de développer leurs talents, d'aider leurs parents et de participer à des activités saines qui les éloignent des grossesses précoces, des abus sexuels, de consommation de drogues et des mauvaises fréquentations », a souligné Mme Aboflan. ATOP/SAK/BA/BV

BAS-MONO /JOURNEE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE :
LES POPULATIONS APPELEES A PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE



Les participants

Bas-Mono au Togo ». L'activité s'inscrit également dans la dynamique de promotion des résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, relatives à la participation des femmes et des jeunes aux processus de paix et de sécurité.

Instituée par les Nations unies et célébrée chaque 16 mai, la Journée internationale du vivre-ensemble en paix vise à promouvoir la réconciliation, le dialogue, la solidarité et la coexistence pacifique entre les peuples.

Selon les responsables de l'ONG La Colombe, la célébration entend contribuer au renforcement de la culture de la paix, de la cohésion sociale et de la stabilité dans la préfecture de Bas-Mono. Elle offre également un cadre de sensibilisation des communautés sur leur rôle dans la prévention des conflits. Elle permet aussi de valoriser des initiatives locales en faveur de la paix et encourage une grande implication des

Les échanges ont porté également sur la prévention des grossesses précoces, des abus et violences sexuelles, du harcèlement, de la consommation de substances psychoactives, de mauvaises fréquentations et de toutes formes de comportements à risque. Les participants ont été invités à devenir des modèles de bonnes conduites, à respecter leurs camarades, à rester proche de leurs parents ou tuteurs et à signaler toute situation de violence ou d'abus à un adulte de confiance.

Afagnan, 31 juil. (ATOP) - Les populations de Bas-Mono ont été invitées à renforcer la culture de la paix, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la stabilité, lors de la célébration en différé, le jeudi 30 juillet à Afagnan, de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix.

La célébration est à l'actif des ONG La Colombe et Equipop. Elle se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Participation des femmes et des jeunes à la paix et à la sécurité dans la préfecture de

femmes, des jeunes, des autorités locales et des leaders communautaires dans la promotion du vivre-ensemble.

La rencontre a été marquée par des échanges sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la promotion du dialogue communautaire. Les participants ont été sensibilisés aux valeurs de tolérance, de respect mutuel, de solidarité et de non-violence, indispensables au maintien de la paix et de la stabilité. Les discussions ont également porté sur les notions de conflit, de paix, de mécanismes de prévention des conflits ainsi que sur les bonnes pratiques favorisant la cohésion sociale.

Le préfet de Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé a salué cette initiative soulignant que la paix repose sur le respect mutuel, la tolérance, le dialogue et l'acceptation des différences. Il a rendu hommage aux femmes pour leur contribution à la prévention des conflits, à la médiation et au renforcement de la cohésion familiale et communautaire. Le préfet les a invitées à saisir les opportunités offertes par le projet afin de devenir davantage des actrices de paix au sein de leurs communautés.

La coordinatrice de l'ONG La Colombe, Mme Akakpo Adjoa a exprimé le souhait que l'initiative contribue à éveiller les consciences sur l'importance du vivre-ensemble en paix et à renforcer les liens de solidarité et de fraternité entre les communautés. Elle a ajouté que le vivre-ensemble constitue un levier essentiel du développement durable et a exhorté les populations à faire du dialogue, de la cohésion sociale et de la tolérance des valeurs quotidiennes pour prévenir les conflits et consolider l'unité des communautés.

ATOP/DK/MG/KYA



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

GHANA :

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE DE PROLONGER LE MANDAT PRESIDENTIEL

(Africanews)-Le gouvernement ghanéen a accepté une recommandation visant à prolonger la durée du mandat présidentiel de quatre à cinq ans, a déclaré jeudi 30 juillet le ministre de la Justice de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le président John Dramani Mahama avait mis en place l'année dernière une commission chargée de réviser la Constitution de 1992 et de formuler des recommandations.

Certaines d'entre elles ont été acceptées par le gouvernement.

C'est notamment le cas de celle qui concerne la durée du mandat du Parlement qui devrait également être prolongée afin de s'aligner sur le nouveau mandat présidentiel.

La prolongation du mandat présidentiel vise à donner aux gouvernements plus de temps pour gouverner, ont indiqué les autorités.

"Les premiers mois de chaque administration sont consacrés aux questions de transition, et la dernière année est en grande partie accaparée par les élections", a déclaré M. Awine.

Le gouvernement a accepté en principe la proposition de la commission visant à abaisser l'âge minimum des candidats à la présidence, actuellement fixé à 40 ans, mais a

modifié le seuil recommandé en le fixant à 35 ans au lieu des 30 ans proposés par la commission.

Le gouvernement a également accepté que les élections présidentielles se tiennent la première semaine de novembre afin de garantir un délai suffisant entre le scrutin et l'investiture du 7 janvier.

Une autre commission sera mise en place pour rédiger deux projets de loi d'amendement qui devraient être prêts d'ici octobre 2026.

Le projet de loi relatif à la limitation des mandats devra franchir plusieurs étapes avant d'être soumis à un référendum national en 2027.

Pour que le référendum soit adopté, au moins 40 % des électeurs inscrits devront se rendre aux urnes, et au moins 75 % d'entre eux devront voter en faveur du projet. Africanews

BURKINA FASO :

UNE AMENDE DE 200 MILLIONS DE FRANCS CFA INFLIGEE A CANAL+

(Africanews)- L'autorité de régulation des médias burkinabè a infligé une nouvelle amende à la chaîne française Canal+ jeudi 30 juillet.

Il s'agit de la deuxième amende pour l'entreprise française, accusée de ne pas avoir assuré l'accès gratuit aux chaînes de télévision d'Etat.

Cette nouvelle amende s'élève à 200 millions de francs CFA soit quatre fois plus cher que la précédente, imposée en juin dernier, qui s'élevait à 50 millions de francs CFA.

En vertu d'un accord conclu en 2024 entre Canal+ International et l'autorité de régulation des médias, la société doit continuer à diffuser gratuitement les chaînes publiques pour les utilisateurs au Burkina Faso. Mais l'autorité de régulation a déclaré que la société n'avait pas respecté le délai de 30 jours fixé à la suite de la sanction prononcée en juin pour ce qu'elle a qualifié de manquement à ses obligations contractuelles.

Les bouquets de télévision payante de Canal+ sont très populaires à travers l'Afrique. Les autorités militaires qui dirigent le Burkina Faso souhaitent que la chaîne française continue à mettre les chaînes du diffuseur public RTB à la disposition de ses abonnés même après l'expiration de leur abonnement. Africanews

KENYA :

DES MILITANTS RECLAMENT LA LIBERATION DE L'OPPOSANT OUGANDAIS KIZZA BESIGYE

(Africanews) - À Nairobi, des militants ont élevé la voix jeudi 30 juillet pour réclamer la libération de l'opposant ougandais Kizza Besigye, dont l'état de santé suscite de vives inquiétudes après son effondrement, mercredi, lors d'une audience à Kampala.

La mobilisation dans la capitale kényane intervient alors que l'ancien candidat à la présidentielle est hospitalisé en soins intensifs et que ses soutiens dénoncent une procédure judiciaire qu'ils jugent entachée d'irrégularités.

Les manifestants ont demandé aux autorités ougandaises d'accorder à Kizza Besigye une libération immédiate pour raisons humanitaires afin qu'il puisse bénéficier de soins médicaux spécialisés.

Selon la militante Mwanasiti Athman, qui cite un témoin et un rapport médical, l'opposant présenterait notamment des signes de grave détérioration de son état de santé, avec les yeux jaunis, des difficultés respiratoires et une importante gêne pour reprendre son souffle. Il serait pris en charge dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital national de référence de Mulago, à Kampala, sous surveillance militaire.

La situation de l'opposant est suivie avec une particulière attention au Kenya, où il avait été arrêté en novembre 2024 avant d'être transféré en Ouganda. Besigye avait alors

disparu à Nairobi, où il se trouvait dans le cadre d'un déplacement privé. Son entourage avait dénoncé un enlèvement et évoqué une implication des autorités kényanes et ougandaises, tandis que Nairobi avait nié toute participation. Il avait ensuite été présenté devant une juridiction militaire à Kampala avant que son dossier ne soit transféré devant une juridiction civile.

C'est donc à Nairobi, lieu de son arrestation controversée et point de départ de son transfert vers l'Ouganda, que des militants ont choisi de se mobiliser à nouveau. Ils ont également appelé à la libération d'Erias Lukwago, avocat de Besigye et dirigeant du People's Front for Freedom, détenu à la prison de Luzira dans le cadre d'accusations liées à l'affaire. Selon Mwanasiti Athman, son état de santé serait lui aussi critique et les autorités lui refuseraient une évacuation médicale urgente vers l'Inde, malgré les alertes lancées par des médecins.

"Le maintien en détention du Dr Besigye ne peut donc pas être considéré comme un fait isolé", a déclaré le militant Mark Amiani. Il a dénoncé le transfert de l'opposant hors du Kenya, sa détention prolongée, la dégradation de son état de santé et la poursuite des procédures judiciaires malgré les contestations visant les éléments de preuve avancés par l'État. À ses yeux, ces faits témoigneraient d'une offensive plus large contre les garanties d'une procédure régulière, l'indépendance de la justice et l'État de droit.

La mobilisation intervient au lendemain de l'effondrement de Besigye dans le box des accusés, alors qu'il protestait contre la tenue de son procès sans les avocats de son choix. Son épouse, Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a affirmé qu'il était inconscient dans une unité de soins intensifs à Kampala et qu'il avait crié qu'il était blessé avant de s'effondrer. Une proche, Ingrid Turinawe, a de son côté déclaré que des personnes de son entourage n'avaient pas été autorisées à lui rendre visite à l'hôpital. Son médecin personnel aurait toutefois pu l'examiner plusieurs heures après son admission.

À Nairobi, les militants ont ainsi fait de la situation de Besigye un nouveau sujet de préoccupation pour la défense des droits humains et de l'État de droit en Afrique de l'Est. L'affaire revêt une dimension particulière au Kenya, où l'arrestation de l'opposant en 2024 avait déjà suscité des accusations de répression transfrontalière. Des organisations de défense des droits humains avaient alors dénoncé le transfert de Besigye vers l'Ouganda et demandé des explications aux autorités kényanes. Sur le fond, Kizza Besigye fait face en Ouganda à des accusations de trahison, une infraction passible de la peine de mort. Les procureurs affirment vouloir établir qu'il aurait participé, avec d'autres personnes, à un complot visant à renverser le gouvernement. Son parti rejette ces accusations, qu'il considère comme politiquement motivées.

Ancien allié de Yoweri Museveni, dont il fut notamment le médecin personnel et un assistant militaire, Besigye est devenu l'un des principaux opposants au président ougandais. Il s'est présenté à plusieurs reprises contre lui à la présidentielle, avant de dénoncer la dérive autoritaire du régime et de mettre en cause la crédibilité des élections. Africanews



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

LA CAF PREVOIT «D'EXAMINER ET D'EVALUER» LA PROPOSITION DE LA FIFA DE VENDRE DES PARTS DE LA COUPE DU MONDE

CAIRE, (CAF) - Selon un communiqué diffusé le mercredi 29 juillet, la Confédération africaine de football (CAF) a invité ses associations membres à « examiner » le projet de la FIFA visant à créer une entité commerciale ouverte aux investissements privés et à « participer au processus de consultation » lancé par l'instance dirigeante du football mondial.

« Le président de la CAF, Patrice Motsepe, réunira le Comité exécutif de la CAF la semaine prochaine dans le but, entre autres, d'examiner et d'évaluer l'initiative proposée "Fifa Forward Enterprise" », a indiqué la CAF dans son communiqué. Dévoilé mardi, le projet de la Fifa prévoit la création d'une société — Fifa Forward Enterprise (FFE) — chargée de gérer ses activités commerciales (droits de diffusion, sponsoring, billetterie, licences) et ses événements (Coupe du monde, Coupe du monde des clubs, etc.).

Le projet a suscité de vives critiques

Des investisseurs privés pourraient détenir des parts dans cette société, bien qu'il s'agisse de participations minoritaires selon la FIFA ; l'organisation espère lever jusqu'à 4,2 milliards de dollars, un chiffre fondé sur une valorisation estimée à 20 milliards de dollars pour la FFE. Si le projet aboutit, chacune des 211 associations membres de la FIFA pourrait recevoir une prime de 20 millions de dollars début 2027 et voir son allocation de financement pour la période 2027-2030 passer de 8 à 20 millions de dollars.

Toutefois, ce projet - qualifié mercredi par le président de la Fifa, Gianni Infantino, d'« opportunité en or pour stimuler le développement du sport à l'échelle mondiale » - a suscité de vives critiques, notamment de la part de l'UEFA, des grandes fédérations européennes et même de l'Union européenne.

Ces institutions voient dans ce projet un nouvel exemple de la marchandisation du sport, soulevant des inquiétudes quant à d'éventuels conflits d'intérêts. La Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf) et la Confédération asiatique de football (AFC) ont regretté mercredi que le projet ait été rendu public sans consultation préalable des 211 associations membres de la Fifa. De son côté, la CAF affirme être « déterminée à poursuivre les consultations (...) afin de soutenir l'augmentation des ressources financières destinées au développement et à la croissance du football en Afrique et dans le monde ». La CAF est la première confédération à ne pas s'opposer publiquement au projet.

RFI

MAROC:

FOUZI LEKJAA, LE PRESIDENT DE LA FEDERATION ROYALE DE FOOTBALL AUX AMBITIONS POLITIQUES

RABAT, (CAF) - Président de la Fédération royale de football marocaine depuis 2014, Fouzi Lekjaa a fait sa première apparition officielle au sein du Parti Authenticité et Modernité (PAM), à quelques semaines des élections législatives. Une adhésion qui témoigne d'une véritable ambition politique de la part du patron du football marocain.

Fouzi Lekjaa est l'un des visages du renouveau du football marocain. Arrivé en 2014 à la présidence de la fédération, il est, dans les coulisses, un des grands acteurs des derniers succès des Lions de l'Atlas. Des succès qui lui procurent une popularité débordante au Maroc, faisant de son adhésion officielle au Parti Authenticité et Modernité

(PAM) ce samedi 25 juillet un symbole fort à l'approche des élections législatives de septembre.

Le président de la fédération marocaine de football est un homme tellement influent et omniprésent dans les médias qu'il pourrait très bien être nommé chef du gouvernement après les législatives, selon des observations de la presse locale. Surtout que le prochain gouvernement sera « le gouvernement du Mondial », en charge de l'accueil de la Coupe du monde 2030 qui se déroulera au Maroc, au Portugal et en Espagne. Bien qu'il n'occupe pour l'instant aucune fonction importante au sein du PAM, l'actuel ministre délégué chargé du Budget au sein du gouvernement d'Aziz Akhannouch a prouvé ses compétences dans l'exercice politique.

Une transformation du football marocain

Né à Berkane en 1970 dans une famille modeste, Fouzi Lekjaa a fait ses gammes de président à la tête du club de sa ville, la Renaissance sportive de Berkane, entre 2009 et 2019. « C'est mon équipe, je viens de là-bas. Je ne peux pas la renier, au risque de voir les gens me le reprocher », confiait-il en 2020. Grâce à lui, le club se métamorphose et devient l'une des meilleures équipes d'Afrique, triple vainqueur de la Coupe de la CAF.

À la tête de la Fédération royale de football depuis 2014, il lance un grand plan de réformes qui a pour but de placer le Maroc sur la carte du football mondial, aussi bien masculin que féminin. C'est notamment grâce à lui que les infrastructures du pays se sont développées au point d'en faire l'une des références sur le continent, à l'image du complexe Mohammed VI, à proximité de Rabat, qui a nécessité un investissement de près de 60 millions d'euros. La formation des jeunes a aussi été mise à l'honneur.

Et dix ans plus tard, ses efforts ont porté leurs fruits : 58 % des récents champions du monde U20 ont été formés localement, et le Maroc a accédé aux quarts de finale de la Coupe du monde lors de deux éditions consécutives. « On n'est plus le Maroc qui fête les qualifications, on fête des victoires », avait déclaré le président après la qualification des Lions de l'Atlas à la Coupe du monde 2026.

Nommé président de la Fondation Maroc-2030 et du comité d'organisation du Mondial 2030 par le roi Mohammed VI, vice-président de la Confédération africaine de football (CAF) et membre du conseil de la Fifa, Fouzi Lekjaa est un homme aux multiples casquettes. Après avoir transformé le football marocain en vitrine du pays à l'international, le natif de Berkane a désormais l'occasion de prouver que son influence peut dépasser les pelouses.

CAF

